



Envoyé en préfecture le 06/05/2024

Reçu en préfecture le 06/05/2024

Publié le 07/05/2024

ID : 079-200069755-20240502-B02\_05\_2024\_01-DE



# Bureau communautaire du 28 mars 2024

Le Métallum, salle 2 à Melle

# Bureau communautaire

- *Intervention de Monsieur Fabrice MICHELET*

Envoyé en préfecture le 06/05/2024

Reçu en préfecture le 06/05/2024

Publié le 07/05/2024

ID : 079-200069755-20240502-B02\_05\_2024\_01-DE



- **Quorum**

- **Pouvoirs**

- **Désignation du secrétaire de séance : Jérôme PELTIER**

# Compte-rendu des décisions prises par délégation

- Intervention de Monsieur Fabrice MICHELET

Envoyé en préfecture le 06/05/2024

Reçu en préfecture le 06/05/2024

Publié le 07/05/2024

ID : 079-200069755-20240502-B02\_05\_2024\_01-DE



## Compte-rendu des décisions du président en matière de commande publique

# Bureau communautaire

Envoyé en préfecture le 06/05/2024

Reçu en préfecture le 06/05/2024

Publié le 07/05/2024

ID : 079-200069755-20240502-B02\_05\_2024\_01-DE



## AFFAIRES GENERALES

# Affaires générales

- Intervention de M

Envoyé en préfecture le 06/05/2024

Reçu en préfecture le 06/05/2024

Publié le 07/05/2024

ID : 079-200069755-20240502-B02\_05\_2024\_01-DE



## 1. Bureau communautaire du 15 février 2024 - Approbation du procès-verbal

Le bureau communautaire est invité à :

- **APPROUVER** le procès-verbal du bureau communautaire du 15 février 2024.

# ATTRACTIVITE ECONOMIQUE ET TOURISTIQUE

# Attractivité économique et

- Intervention de Monsieur Fabrice MICHELET

## 2. Cession Fressines - ZAE CROIX GANNE - Parcelle ZD0168

Envoyé en préfecture le 06/05/2024

Reçu en préfecture le 06/05/2024

Publié le 07/05/2024

ID : 079-200069755-20240502-B02\_05\_2024\_01-DE



Bureau communautaire - 28 mars 2024

# Attractivité économique et

Envoyé en préfecture le 06/05/2024

Reçu en préfecture le 06/05/2024

Publié le 07/05/2024

ID : 079-200069755-20240502-B02\_05\_2024\_01-DE

- Intervention de Monsieur Fabrice MICHELET

## 2. Cession Fressines - ZAE CROIX GANNE - Parcelle ZD0168

### Projet de l'acquéreur (société CONCEPT AUDIOVISUEL) :

- La construction d'un bâtiment d'environ 1 100m<sup>2</sup> afin de regrouper les bureaux de l'entreprise, l'atelier et l'entrepôt dans un bâtiment neuf entièrement adapté à l'activité,
- le stationnement de la flotte de véhicules de l'entreprise, ainsi que la possibilité d'une extension à moyen terme.

**Nature de l'activité de l'entreprise :** Prestataire de services spécialisée dans le secteur des activités de soutien au spectacle vivant (structure, son, lumière, scène, distribution électrique)



**Effectif actuel de l'entreprise :** 10 personnes permanentes et un nombre variable de personnels intermittents du spectacle (en fonction des besoins et prestations de services)

# Attractivité économique et

Envoyé en préfecture le 06/05/2024

Reçu en préfecture le 06/05/2024

Publié le 07/05/2024

ID : 079-200069755-20240502-B02\_05\_2024\_01-DE

- Intervention de Monsieur Fabrice MICHELET

## 2. Cession Fressines - ZAE CROIX GANNE - Parcelle ZD0168

Le bureau communautaire est invité à :

- **AUTORISER** le président ou le vice-président délégué à signer l'acte de vente définitif ou une promesse synallagmatique de vente sous conditions suspensives pour la parcelle cadastrée ZD0168 située sur le parc d'activité de la Croix Ganne (Fressines), à la société CONCEPT AUDIOVISUEL - ou toute autre structure se substituant, au prix global de 119 000€ HT et hors frais (frais de notaire à la charge de l'acquéreur) et d'une TVA sur marge de 18 088,30€, ainsi que toutes autres pièces nécessaires à la réalisation de l'opération ;
- **DÉCIDER** d'inscrire les crédits correspondants au budget annexe zone d'activités 2024 ;
- **AUTORISER** le président ou le vice-président délégué à signer les actes de ventes authentiques et tous documents relatifs qui seront dressés par le notaire désigné pour la transaction.

# Bureau communautaire

Envoyé en préfecture le 06/05/2024

Reçu en préfecture le 06/05/2024

Publié le 07/05/2024

ID : 079-200069755-20240502-B02\_05\_2024\_01-DE



## SERVICES TECHNIQUES

# Services techniques

- Intervention de M

Envoyé en préfecture le 06/05/2024

Reçu en préfecture le 06/05/2024

Publié le 07/05/2024

ID : 079-200069755-20240502-B02\_05\_2024\_01-DE

S2LO

## 3. Complexe sportif de Brioux-sur-Boutonne - Attribution des marchés de travaux

**Objet du marché :** Complexe omnisport couvert et espace vie de clubs et jeunes à Brioux-sur-Boutonne

**Forme du marché :** Marché passé en procédure adaptée (MAPA)

**Type de prix :** Forfaitaire

**Durée :** 21 mois dont 2 mois de préparation

**Montant estimatif révisé :** 4 397 000 € HT (phase DCE) – montant m0 sept 2020 : 3 771 000 € HT

**Allotissement :** le marché comporte 16 lots

Le site avant travaux



— Périimètre d'implantation du complexe

## 3. Complexe sportif de Brioux-sur-Boutonne - Attribution des marchés de travaux

### 2 consultations et 3 phases de négociation

- Le lot 1 attribué au bureau du 15 février 2024
- Les lots 9 et 10 ont fait l'objet d'une nouvelle consultation
- Des négociations importantes ont été menées sur de nombreux lots. Elles ont porté sur des adaptations de produits et des solutions alternatives plus économiques ainsi que sur l'application de remises commerciales

## 3. Complexe sportif de Brioux-sur-Boutonne – Attribution des ma

### Les négociations

- Rappel de l'objectif de la négociation : respect des 2% contractuel soit un objectif d'environ 200 000 € HT d'économie.

**Montant de l'estimatif MOE : 4 397 000 € HT**

**Montant de l'estimatif + seuil de tolérance de 2% : 4 484 940 € HT**

**Montant des offres avant négociation : 4 691 133 € HT**

**Montant des offres après négociation et relance : 4 533 237,23 € HT**

**Pourcentage entre estimatif et offres négociées : 3.10%**

**Ecart résiduel avant négociation et relance : 207 332 € HT**

**Ecart résiduel après négociation : 48 294,23€ HT**

**Baisses constatées : 154 228,85€ HT**

## 3. Complexe sportif de Brioux-sur-Boutonne - Attribution des marchés de travaux

### Propositions de modifications post marché

- Suppression des mâts (6+2) : - 15 248, €
  - Remplacement du plafond bois coté vestiaire de foot par du fermacell ou autre : - 4 500 € (estimation)
  - Remplacement béton refend de site en béton ordinaire dans le hall : - 2 697,89 €
  - Béton de site de la façade principale en une seule coulée : - 5 498,40 €
- **TOTAL Economies potentielles : 27 944,29 € HT**

## 3. Complexe sportif de Brioux-sur-Boutonne - Attribution des marchés de travaux

### La revue des marchés du 28 mars 2024 a émis un avis favorable et a proposé :

- L'attribution de l'ensemble des lots
- De ne pas retenir la prestation supplémentaire éventuelle n°1 consistant au remplacement de portes stratifiées par des portes peintes et
- De ne pas retenir la prestation supplémentaire éventuelle n°2 consistant en l'installation d'un miroir dans le dojo

# Services techniques

- Intervention de Maintenance

Envoyé en préfecture le 06/05/2024

Reçu en préfecture le 06/05/2024

Publié le 07/05/2024

ID : 079-200069755-20240502-B02\_05\_2024\_01-DE



## 3. Complexe sportif de Brioux-sur-Boutonne - Attribution travaux

Le bureau communautaire est invité à attribuer les marchés comme suit :

| LOT | DESIGNATION                        | ESTIMATION en € HT | MONTANT DE L'OFFRE AVEC VAR. Intégrées en € HT avant négociation | MONTANT DE L'OFFRE en € HT après négociations et relance | ENTREPRISE MIEUX DISANTE SUR APPEL OFFRE négociée et relancée | Montant PSE |
|-----|------------------------------------|--------------------|--|--|---|-------------|
| 1   | DESAMIANTAGE                       | 50 000,00          | 26 996,36  | 26 996,36  | SAS AMIANTE DEPOLLUTION SERVICE                               |             |
| 2   | DECONSTRUCTION                     | 49 000,00          | 33 078,67  | 33 078,67  | FAURE JOSSELYN  |             |
| 3   | VRD - TERRASSEMENT - ESPACES VERTS | 525 000,00         | 428 499,45   | 414 500,00   | EUROVIA   |             |
| 4   | GROS-ŒUVRE                         | 1 188 000,00       | 1 301 327,41   | 1 271 837,18   | LEGRAND BATISSEUR   |             |

# Services techniques

- Intervention de Maintenance

Envoyé en préfecture le 06/05/2024

Reçu en préfecture le 06/05/2024

Publié le 07/05/2024

ID : 079-200069755-20240502-B02\_05\_2024\_01-DE



## 3. Complexe sportif de Brioux-sur-Boutonne - Attribution des marchés de travaux

Le bureau communautaire est invité à attribuer les marchés comme suit :

| LOT | DESIGNATION   | ESTIMATION<br>en € HT | MONTANT DE<br>L'OFFRE AVEC<br>VAR. Intégrées en €<br>HT avant<br>négociation | MONTANT DE<br>L'OFFRE en € HT<br>après négociations<br>et relance | ENTREPRISE MIEUX<br>DISANTE SUR<br>APPEL OFFRE<br>négociée et relancée | Montant PSE |
|-----|---|-----------------------|--|---|--|-------------|
| 5   | CHARPENTE BOIS - BARDAGE<br>BOIS  | 390 000,00            | 456 581,56   | 448 581,56  | MERLOT   |             |
| 6   | ETANCHEITE MULTICOUCHE<br>ELASTOMERE  | 481 000,00            | 539 924,42   | 523 394,39  | SMAC   |             |
| 7   | BARDAGE METALLIQUE  | 147 000,00            | 175 794,66   | 174 794,66  | ACMB   |             |
| 8   | MENUISERIE EXTERIEURE<br>ALUMINIUM - SERRURERIE   | 156 000,00            | 174 083,07   | 163 978,24  | PRO ALU  |             |
| 9   | CLOISONS SECHES - FAUX<br>PLAFONDS  | 161 000,00            | 211 817,24   | 203 682,04  | SOCOBAT  |             |
| 10  | MENUISERIES INTERIEURES -<br>BRISE SOLEIL BOIS<br>EXTERIEUR<br>PSE n°01 : Remplacement des<br>portes stratifiées par portes<br>peintes. | 184 000,00            | 264 204,44   | 218 245,06  | POUGNAND   |             |

3 871,58

# Services techniques

- Intervention de Maintenance

Envoyé en préfecture le 06/05/2024

Reçu en préfecture le 06/05/2024

Publié le 07/05/2024

ID : 079-200069755-20240502-B02\_05\_2024\_01-DE



## 3. Complexe sportif de Brioux-sur-Boutonne - Attribution des marchés de travaux

Le bureau communautaire est invité à attribuer les marchés comme suit :

| LOT             | DESIGNATION  | ESTIMATION en € HT  | MONTANT DE L'OFFRE AVEC VAR. Intégrées en € HT avant négociation | MONTANT DE L'OFFRE en € HT après négociations et relance | ENTREPRISE MIEUX DISANTE SUR APPEL OFFRE négociée et relancée | Montant PSE |
|-----------------|--|---------------------|--|--|---|-------------|
| 11              | EQUIPEMENTS SPORTIFS<br>PSE n°02 : Ajout de miroir dans le Dojo.               | 121 000,00          | 136 920,20   | 136 920,20   | PYRAMIDE  | 4 532,77    |
| 12              | CARRELAGE - FAÏENCE  | 129 000,00          | 133 000,00   | 117 731,00   | VINET   |             |
| 13              | PEINTURES<br>PSE n°01 : Remplacement des porte stratifiées par portes peintes. | 66 000,00           | 48 651,02  | 53 458,27  | SNP   | 3 006,43    |
| 14              | SOLS SPORTIFS  | 92 000,00           | 70 110,06  | 70 110,06  | SPORTINGSO LS   |             |
| 15              | PLOMBERIE SANITAIRE - CHAUFFAGE - VENTILATION                                  | 429 000,00          | 485 000,00   | 474 452,02   | SAMSON  |             |
| 16              | ELECTRICITE - COURANTS FAIBLES   | 229 000,00          | 201 477,52   | 201 477,52   | EEAC  |             |
| <b>TOTAL HT</b> |  | <b>4 397 000,00</b> | <b>4 687 466,08</b>  | <b>4 533 237,23</b>                                      |   |             |

# Services techniques

## 3. Complexe sportif de Brioux-sur-Boutonne - Attribution travaux

### Le budget prévisionnel du projet :

| Dépenses prévisionnelles - budget d'investissement                  | € HT                  | Recettes prévisionnelles         | €                     |
|---|-----------------------|----------------------------------|-----------------------|
| <b>TYPES DE DEPENSES</b>  | <b>5 630 690,99 €</b> | <b>TYPE DE RECETTES</b>          | <b>6 756 829,19 €</b> |
| ETUDES PREALABLES   | 24 324,00 €           | Etat (DETR)*                     | 400 000               |
| TRAVAUX   | 4 533 237,23 €        | DSIL/FNADT*                      | 500 000               |
| BUREAUX ETUDES et autres  | 624 316,20 €          | Agence nationale du sport        | 300 000               |
| DIVERS (CONCOURS - AMO Concours - appel d'offre - CONCESSIONNAIRES) | 86 154,58 €           | Fonds européens                  | 500 000               |
|   |                       | Agence de l'eau ADOUR GARONNE*   | 59 600                |
|   |                       | CAF (espace jeune uniquement)*   | 145 104               |
|   |                       | <b>TOTAL SUBVENTION</b>          | <b>1 904 704</b>      |
| REVISIONS et Aléas contractuels                                     | 362 658,98 €          | FCTVA                            | 1 108 390,26 €        |
| total € HT  | 5 630 690,99 €        | participation ville de Brioux ** | 436 585,91            |
| TVA   | 1 126 138,20 €        | <b>Autofinancement CdC</b>       | <b>3 307 149,02 €</b> |
| Total € TTC (AP + dépenses antérieures)                             | 6 756 829,19 €        | <b>Total recette (TTC)</b>       | <b>6 756 829,19 €</b> |

\* montant notifié

\*\* en fonction du montant des subventions accordées

## 3. Complexe sportif de Brioux-sur-Boutonne – Attribution des marchés

Le bureau communautaire est invité à :

- **AUTORISER** le président à signer le marché de travaux suivant :

- Lot 02 : Déconstruction à l'entreprise FAURE-JOSSELYN - 10 Rue des Touzeaux - 17460 CHERMIGNAC, pour un montant de 33 078,67 € HT;
- Lot 03 : VRD/Terrassement/Espaces verts à l'entreprise EUROVIA – Agence de Niort – 186 Route de Nantes – 79000 NIORT, pour un montant de 414 500 € HT;
- Lot 04 : Gros Oeuvre à l'entreprise LEGRAND BATISSEUR - 50 Route de Melle – 79110 CHEF-BOUTONNE, pour un montant de 1 271 837,18 € HT;
- Lot 05 : Charpente bois / Bardage bois à l'entreprise MERLOT – 10 Rue du Champ des Bordes – 86100 CHATELLERAULT, pour un montant de 448 581,56 € HT;
- Lot 06 : Etanchéité multicouche à l'entreprise SMAC – (Siège) 143 Avenue de Verdun – 92442 ISSY LES MOULINEAUX – (Agence) : ZA des Montagnes – 239 Impasse de la Volute 16430 CHAMPNIERS, pour un montant de 523 394,39 € HT;

## 3. Complexe sportif de Brioux-sur-Boutonne – Attribution des marchés

Le bureau communautaire est invité à :

- **AUTORISER** le président à signer le marché de travaux suivant :

- **Lot 07 : Bardage métallique à l'entreprise ACMB – ZI de la Mine d'Or – 79170 BRIOUX-SURBOUTONNE, pour un montant de 174 794,66 € HT;**
- **Lot 08 : Menuiseries extérieurs Alu / Serrurerie à l'entreprise PRO ALU – 8 Rue Charles Gounod – 79000 NIORT, pour un montant de 163 978,24 € HT;**
- **Lot 09 : Cloisons sèches / Faux plafonds à l'entreprise SOCOBAT – ZA Le Grand Mouton – 79110 CHEF-BOUTONNE, pour un montant de 203 682,04 € HT;**
- **Lot 10 : Menuiseries intérieures / Brise soleil extérieur à l'entreprise POUGNAND – za Nord – 65 Route de Vitré – 79370 CELLES-SUR-BELLE, pour un montant de 218 245,06- et de ne pas retenir la PSE n°1;**
- **Lot 11 : Equipements sportifs au groupement PYRAMIDE -5 Rue Gutemberg 91070 BOUDOUFLE / MODUGAME – 14 Rue des Acilloux – 63800 COURNON / NOUANS-SPORT – Route de Valençay – 37640 NOUANS-LES-FONTAINES, pour un montant de 136 920,20 € HT (hors PSE). La PSE n°2 n'est pas retenue;**

## 3. Complexe sportif de Brioux-sur-Boutonne – Attribution des

Le bureau communautaire est invité à :

- **AUTORISER** le président à signer le marché de travaux suivant :

- **Lot 12 : Carrelage / Faïence à l'entreprise VINET – 5 Avenue de la Loge – 86440 MIGNEAUXANCES, pour un montant de 117 731 € HT;**
- **Lot 13 : Peintures à l'entreprise SNP (Ste Niortaise de Peinture) – 40 Rue des Herses – 79230 AIFFRES, pour un montant de 53 458,27 € HT. La PSE n°1 n'est pas retenue;**
- **Lot 14 : Sols sportifs à l'entreprise SPORTINGSOLS – Rue du Stade – BP6 – 85250 SAINTFULGENT, pour un montant de 70 110,06 € HT;**
- **Lot 15 : Plomberie sanitaire / Chauffage / Ventilation à l'entreprise LONGEAU SAMSON – Rue du Gassouillet – ZA de la Mine d'or – 79170 BRIOUX-SUR-BOUTONNE, pour un montant de 474 452,02 € HT;**
- **Lot 16 : Electricité / Courants faibles à l'entreprise EEAC – 68 Avenue de Niort – 79370 CELLES-SUR-BELLE, pour un montant de 201 477,52 € HT.**

## RESSOURCES HUMAINES ET COMMUNICATION INTERNE

- *Intervention de Madame Chantal BRILLAUD*

## 4. Adhésion à la mission de médiation proposée par le Centre de Gestion des Deux-Sèvres (CDG 79) – 2024-2026

**Contexte** : Mise en place d'une médiation avec le CDG 79



La médiation est un outil à destination de la communauté de communes et de ses agents, qui permet de régler des litiges ou des différends relevant de la compétence du juge administratif

- Intervention de Madame Chantal BRILLAUD

## 4. Adhésion à la mission de médiation proposée par le Centre de Gestion des Deux-Sèvres (CDG 79) - 2024-2026

### Types de médiation :

**Médiation préalable  
obligatoire :**

Pour les décisions  
administratives  
individuelles  
défavorables

**Médiation à l'initiative  
du juge**

**Médiation à l'initiative  
des parties**

# Ressources humaines et communication interne

Envoyé en préfecture le 06/05/2024

Reçu en préfecture le 06/05/2024

Publié le 07/05/2024

ID : 079-200069755-20240502-B02\_05\_2024\_01-DE

- Intervention de Madame Chantal BRILLAUD

## 4. Adhésion à la mission de médiation proposée par le Centre de Gestion des Deux-Sèvres (CDG 79) - 2024-2026

**Tarification** : Pour l'année 2024 et pour les différentes catégories de médiation :

| Auteur de la saisine du médiateur du CDG              | Tarif forfaitaire * | Tarif horaire en cas de dépassement du forfait ** |
|---|---------------------|---|
| Agents / Collectivités ou Etablissements affiliés     | 400 €               | 60 € / h  |
| Agents / Collectivités ou Etablissements non affiliés | 500 €               | 70 € / h  |

\* La tarification correspond à un forfait de 8 heures (hors temps de déplacement du médiateur).

\*\* Il est proposé, au-delà de la 8ème heure de mobilisation du médiateur sur un dossier, une tarification horaire de 60 ou 70 € par heure.

Le tarif de la mission de médiation est fixé annuellement par le CA du CDG 79. Le CDG 79 informera la communauté de communes de toute révision des tarifs

- *Intervention de Madame Chantal BRILLAUD*

## 4. Adhésion à la mission de médiation proposée par le Centre de Gestion des Deux-Sèvres (CDG 79) – 2024-2026

Le bureau communautaire est invité à :

- **ADHÉRER**, aux conditions précitées, à la mission de médiation du Centre de Gestion des Deux-Sèvres pour les types de médiations suivantes :
  - Médiation préalable obligatoire (MPO),
  - Médiation à l'initiative du juge,
  - Médiation à l'initiative des parties.
- **AUTORISER** le président à signer la convention d'adhésion à la mission de médiation proposée par Centre de Gestion des Deux-Sèvres annexée à la présente délibération, ainsi que tous les actes y afférents.

## QUESTIONS DIVERSES

# Questions diverses - Intervention de Monsieur Fabrice Mellois

Envoyé en préfecture le 06/05/2024

Reçu en préfecture le 06/05/2024

Publié le 07/05/2024

ID : 079-200069755-20240502-B02\_05\_2024\_01-DE

## Agenda des réunions

- **Jeudi le 4 avril 2024 – Conférence des maires – Salle du conseil municipal à Celles-sur-Belle**
- **Jeudi le 11 avril 2024 - Conseil communautaire - Salle des fêtes à Lezay**
- **Jeudi le 2 mai 2024 – Bureau communautaire - Salle de la Béronne, Les Arcades à Melle**

Envoyé en préfecture le 06/05/2024

Reçu en préfecture le 06/05/2024

Publié le 07/05/2024

ID : 079-200069755-20240502-B02\_05\_2024\_01-DE



# Merci pour votre attention

---

2 place de Strasbourg  
79500 MELLE

**T 05 49 290 290**

*accueil@melloisenpoitou.fr*

[www.melloisenpoitou.fr](http://www.melloisenpoitou.fr)

